

"CONSEIL DES SAGES"

REPONSES AUX QUESTIONS
DU CONSEIL DES SAGES
DU 16 MAI 2018

Présents :

Mme Evelyne PORTOLAN, 1ère Adjointe, Mme Marie-Thérèse RINGOT, représentant Monsieur le Maire, Mmes Nicole CHASSIN, Ariane CHATILLON, Jeanne ETIENNE, MM. Alain CAILLET, Yves CATTELAIN, Bernard COLAS, Gustave DUBOIS, Yves LAURENGE, Pierre LELEU, Jean-Claude PICHON, Daniel POISSONNIER, Jean-Claude RINGOT.

Excusé:

M. Joël ROBITAILLIE.

ORDRE DU JOUR

Intervention de Madame PORTOLAN

1 – Retour sur le compte-rendu de la dernière séance plénière

2 – Réponses de la Municipalité aux questions évoquées

3 – Vie pratique dans la Commune

4 – Questions diverses

5 – Thème de réflexion

Intervention de Madame PORTOLAN

Après notre réunion du 21 février et notre demande concernant le PPI Madame PORTOLAN, 1ère Adjointe, chargée des finances, de l'administration générale (donc du personnel) de l'enseignement et du camping municipal, nous a présenté avec clarté le bilan de l'exercice 2017 et les prévisions pour 2018.

Pendant trois mandats successifs (11ème budget la concernant) la municipalité a géré la Ville en agissant prioritairement sur le redressement des finances qui présentent, fin 2017, un excédent non négligeable, tout en baissant l'encours de la dette et permettant ainsi de ne pas avoir recours à l'emprunt et ne pas augmenter la fiscalité.

Le budget comprend évidemment les subventions aux associations avec une part importante pour le Centre Communal d'Actions Sociales et le Centre Audrey Bartier.

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 6,5 %, du fait de la suppression des « contrats aidés » les frais de personnel augmentent aussi de 125.000 € (utilisation de contrats de courte durée). Toutefois, la masse salariale est dans des normes tout à fait acceptables et comparables aux municipalités environnantes.

Pour le tourisme, la Commune a reversé à la Communauté d'agglomération du Boulonnais 101.000 €, mais des aménagements sont prévus pour le local.

La recette générée par la taxe d'habitation va disparaître, mais le gouvernement s'est engagé à la compenser pour 2018 ; plusieurs pistes sont envisagées pour la suite.

- Principaux investissements 2018

Différents diagnostics sur des bâtiments communaux Maitrise d'œuvre pour le réaménagement de l'accueil du centre administratif Mesures de la qualité de l'air dans les bâtiments communaux accueillant des enfants Assistance à la maîtrise d'ouvrage concernant l'éclairage de la salle Jean Pierre Butel Acquisition de logiciels Acquisition de mobilier, matériel informatique pour les écoles

Acquisition de matériel, véhicules, mobiliers pour les services municipaux

Travaux dans les bâtiments municipaux (remplacement de menuiseries au centre administratif)

Travaux liés à l'agenda d'accessibilité programmé

Travaux sur l'éclairage public

Construction d'un nouveau préau à l'école Pasteur

Renouvellement de poteaux d'incendie

Intervention sur la toiture de Nougatine et RAM

Extension de la vidéo protection rue Carnot

Aménagement de l'espace Kévin Vérove

Reconversion de deux courts de tennis en terre battue en surface dure

Réfection du sol de la salle Jean-Pierre Butel

Extension du Columbarium

Renouvellement d'une partie de l'aire de jeux de la Digue Nord

Travaux de restructuration des toitures hautes de l'église

Réfection partielle de la toiture du Centre Audrey Bartier

Travaux de restructuration de l'avenue Foch

Les questions fusent évidemment :

* Vie dans les quartiers

Le Conseil lui fait remarquer que, sur le plan environnemental la qualité de vie dans les quartiers laissent à désirer : il semblerait que la municipalité accorde une attention particulière au centre-ville. Les interventions réclamées par les riverains depuis des décennies sont rarement réalisées peut-être seront-ils pris en considération avant 2020 ?

* Communication

Notamment dans les quartiers, la communication n'est pas toujours aisée : comment, par exemple, faire parvenir un projet d'investissement, la remontée des informations vers le centre de décisions était autrefois assurée par les référents de quartier qui ont été supprimés. Madame PORTOLAN nous précise que l'habitant doit s'adresser à l'Adjoint ou le Conseiller Municipal qui se trouve près de chez lui, mais le connait-il ?

Le Conseil des Sages pourrait-il être associé aux projets d'investissements (au moins ceux inhérents aux quartiers)?

*Nombreux immeubles en construction

La construction de nombreux immeubles entraine la disparition des maisons individuelles, des jardins et des aires paysagères en général. Nous le regrettons tous, mais nous sommes conscients que Wimereux a peu de réserves foncières et sa localisation entre la mer et la voie de chemin de fer ne permet pas de développer des industries. Afin de trouver les rentrées fiscales nécessaires au fonctionnement de la Ville, la municipalité développe ce genre de constructions et, de ce fait, l'image de Wimereux, petite station balnéaire familiale tend à s'estomper.

*Police Municipale

La Police Municipale a pour mission d'assurer la sécurité des wimereusiens et de faire respecter les lois et arrêtés municipaux : le Conseil lui précise que son action devrait être renforcée notamment en ce qui concerne la divagation des chiens, la circulation

des vélos (et autres engins à roulettes?) sur la digue et aussi une présence plus dissuasive car un attentat peut survenir à n'importe quel moment, même si nous ne nous empêchons pas de vivre.

* Forêt des Enfants et Petit Bois près du mini-golf

Un entretien plus régulier serait le bienvenu : depuis la toute dernière tempête des branches cassées sont en équilibre instables et peuvent tomber à tout moment. Des chemins rendant le passage plus facile pour les riverains ne sont pas entretenus, certains peupliers proches des habitations ont poussé très haut. Du fait du changement dans le ramassage des déchets verts, elle sert déjà de dépotoir.

* Rue Carnot

Si la proposition, datant de 10 ans et jugée irréalisable à l'époque, de poser des barrières et piquets sur le côté droit de la rue est maintenant réalisée, qu'en est-il des bancs qui devaient aussi être installés ?

* Intercommunalité

- Bibliothèque

La Communauté d'agglomération du Boulonnais étudie la mutualisation de certains autres services et la bibliothèque en fait partie.

Il est à noter que dans certaines autres régions (la Mayenne par ex) par le biais d'une carte et suivant évidemment les communes, on peut emprunter d'une bibliothèque à l'autre.

- Ramassage du verre

Il est actuellement effectué par une société d'insertion « Récup'tri » mais sous l'égide de la Communauté d'agglomération du Boulonnais : nous notons toutefois la façon peu orthodoxe, lors du ramassage, de faire descendre dans le fond de la benne le contenu des bas, véhicule lancé fond, principalement dans les rues en descente, puis coup de frein brutal.... Espérons que la Communauté d'agglomération du Boulonnais pourra se doter d'un meilleur matériel !!!

- Les compétences de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, dont Monsieur le Maire est l'un des vice-présidents, tendent à terme à supplanter de façon autoritaire celles de la Mairie. Quel sera à l'avenir le rôle réservé à nos municipalités ?

Retenue par d'autres obligations, Madame PORTOLAN termine son intervention et nous la remercions vivement.

Le Conseil des Sages tient aussi à souligner le très bon accueil qui est toujours réservé à ses membres à la Mairie tant par Monsieur le Maire, les élus et le personnel des différents services.

Nous reprenons donc le cours de notre réunion.

<u>1 – Retour sur le compte-rendu de la séance plénière du 18 avril 2018</u> Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est approuvé.

<u>2 – Réponses de la municipalité aux questions évoquées</u> Pas d'autres précisions demandées.

3 - Vie pratique dans la Commune

* rue Pompidou

Les parterres de cette rue sont envahis par les mauvaises herbes et les détritus et le réceptacle à poubelle a disparu.

Réponse de la Ville :

Les remarques ont été transmises aux services municipaux compétents (service technique).

* stationnement

Dans certaines rues, aussi bien dans le centre-ville que dans les quartiers nord, beaucoup de voitures sont garées sur les trottoirs empêchant le passage de voiture d'enfant ou de fauteuil d'handicapé.

Réponse de la Ville :

Les remarques ont été transmises au service municipal compétent (Police Municipale).

*Digue

- côté Nord

La toiture des bâtiments des toilettes publiques est en bien mauvais état.





Réponse de la Ville :

Le devis est en cours mais les travaux ne sont pas budgétisés pour cette année.

- côté Sud

Ce panneau est en l'état depuis les tempêtes de janvier.

Réponse de la Ville :

L'intervention des services techniques municipaux a été demandée.



Il y a le ciel, le soleil et la mer et les crottins





Le Maire, **Francis RUELLE.**

<u>Réponse de la Ville :</u> Le service propreté intervient régulièrement la semaine et le week-end.

Vu, le DiG.S.